



Surveillance Biologique du Territoire

Amrane CHABANE CHAOUICHE, Chambre d'agriculture de BFC

CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Ordre du jour

- Bilans techniques 2024
- Bilan financier provisoire 2024
- Budget prévisionnel et organisation 2025
- Divers, discussion.

Bilan 2024

BSV Bourgogne-Franche-Comté

chambres-agriculture.fr



BSV Bourgogne-Franche-Comté

Ecophyto

Grandes cultures

Vigne

Légumes

Cassis

Horticulture

BOP 206

Paysage

Prairies

BSV Bourgogne-Franche-Comté

Grandes cultures

- 36 BSV
- 1 BSV Bilan
- 278 parcelles
- 3 950 relevés
- 34 structures
- 53 observateurs

Vigne

- 17 BSV
- 1 BSV Bilan
- 298 parcelles
- 4 300 relevés
- 27 structures
- 74 observateurs

Légumes

- 9 BSV
- 1 BSV Bilan
- 73 parcelles
- 542 relevés
- 6 structures
- 11 observateurs

Cassis

- 8 BSV
- 1 BSV Bilan
- 24 parcelles
- 192 relevés
- 3 structures
- 3 observateurs

Horticulture-Paysage

- **Horticulture**
 - 17 BSV
 - 1 BSV Bilan
 - 122 parcelles
 - 1452 relevés
 - 34 observateurs
 - 32 exploitations
- **Paysage**
 - 5 BSV
 - 1 BSV Bilan
 - 1173 relevés

Bilan technique BSV Grandes Cultures

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



➤ **Présentation du dispositif 2024**

Sous filière CEREALES

- ❖ **Animateur Filière Grandes Cultures** : Emeric COURBET (CA70)
- ❖ **Rédacteur** : Lea BOUNHOURE (Arvalis) Print – Emeric COURBET (CA70) aut
- ❖ **Cellule d'analyse de risque** : Lea BOUNHOURE (Arvalis), Emeric COURBET (CA70), Cedric ZAMBOTTO (CA58), Maxime RICHARD (CA21), Mickael MIMEAU (Dijon Céréales), Yohann ROBLIN (Interval)

Présentation du dispositif 2024

Sous filière COLZA – TOURNESOL - POIS

- ❖ **Animateur Filière Grandes Cultures** : Emeric COURBET (CA70)
- ❖ **Rédacteur** : Victoire LEFEVRE (Terres Inovia) Print – Elodie JOUDELAT (CA89) Aut
- ❖ **Cellule d'analyse de risque** : Elodie JOUDELAT (CA89), Victoire LEFEVRE (Terres Inovia), Patrick CHOPARD (CA39), Jean Michel GUITARD (Terre Comtoise)

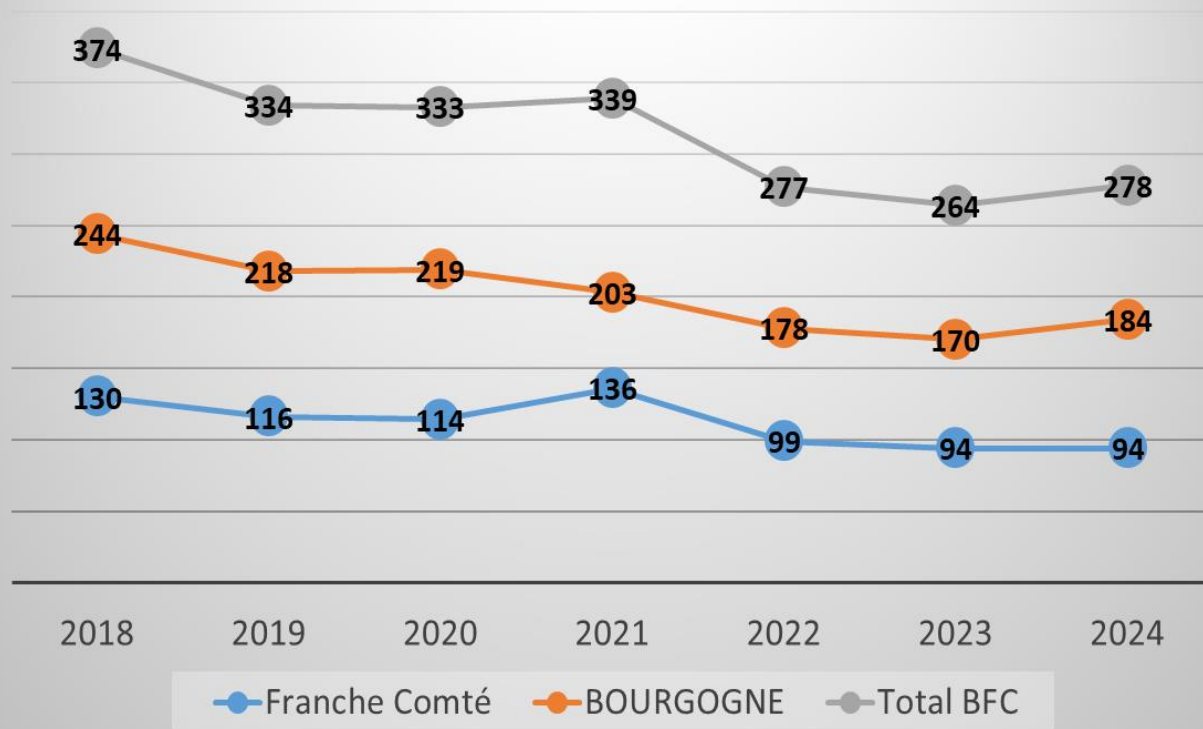
Présentation du dispositif 2024

Sous filière MAIS

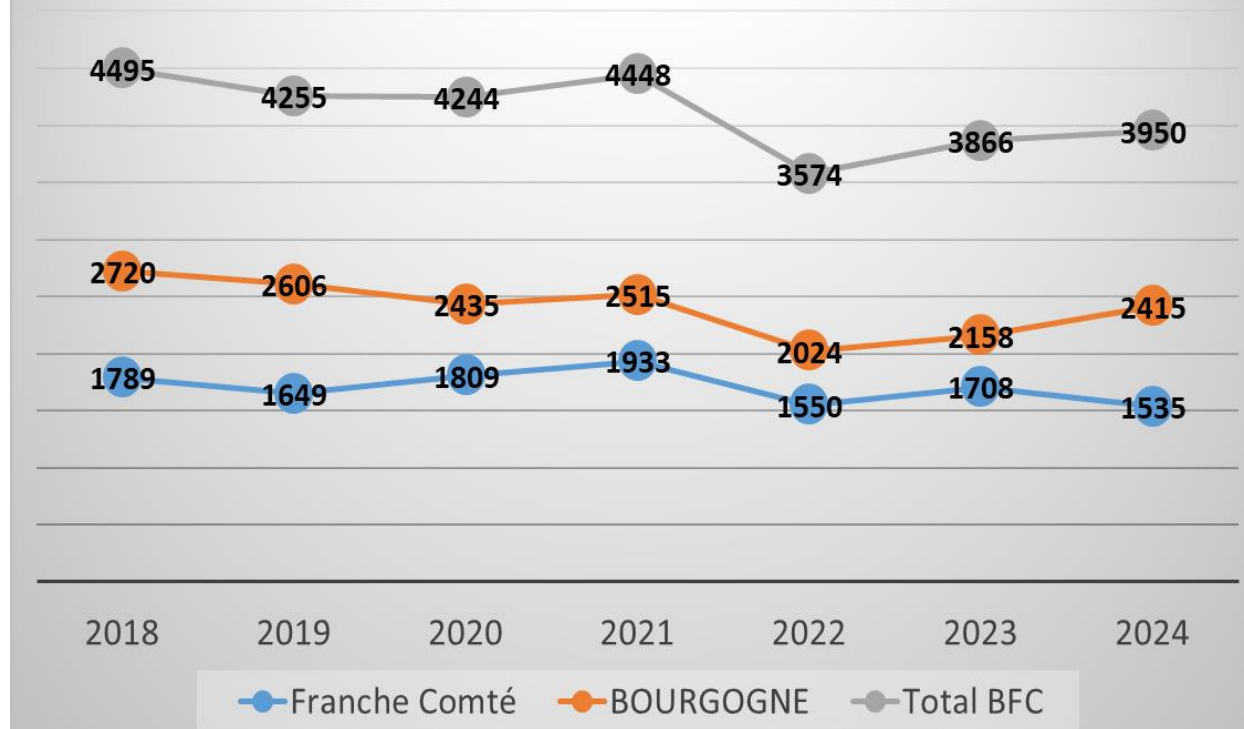
- ❖ **Animateur Filière Grandes Cultures** : Emeric COURBET (CA70)
- ❖ **Rédacteur** : Antoine VILLARD (CA71) – Emeric COURBET (CA70)
- ❖ **Cellule d'analyse de risque** : Antoine VILLARD (CA71), Emeric COURBET (CA70), Alexandre LACHMANN (Coop. Bourgogne du sud), Cédric ZAMBOTTO (CA58), Yohann ROBLIN (Interval), Patrick CHOPARD (CA39)

➤ Détail des observations 2018-2024

Nombre de parcelles 2018-2024 BFC

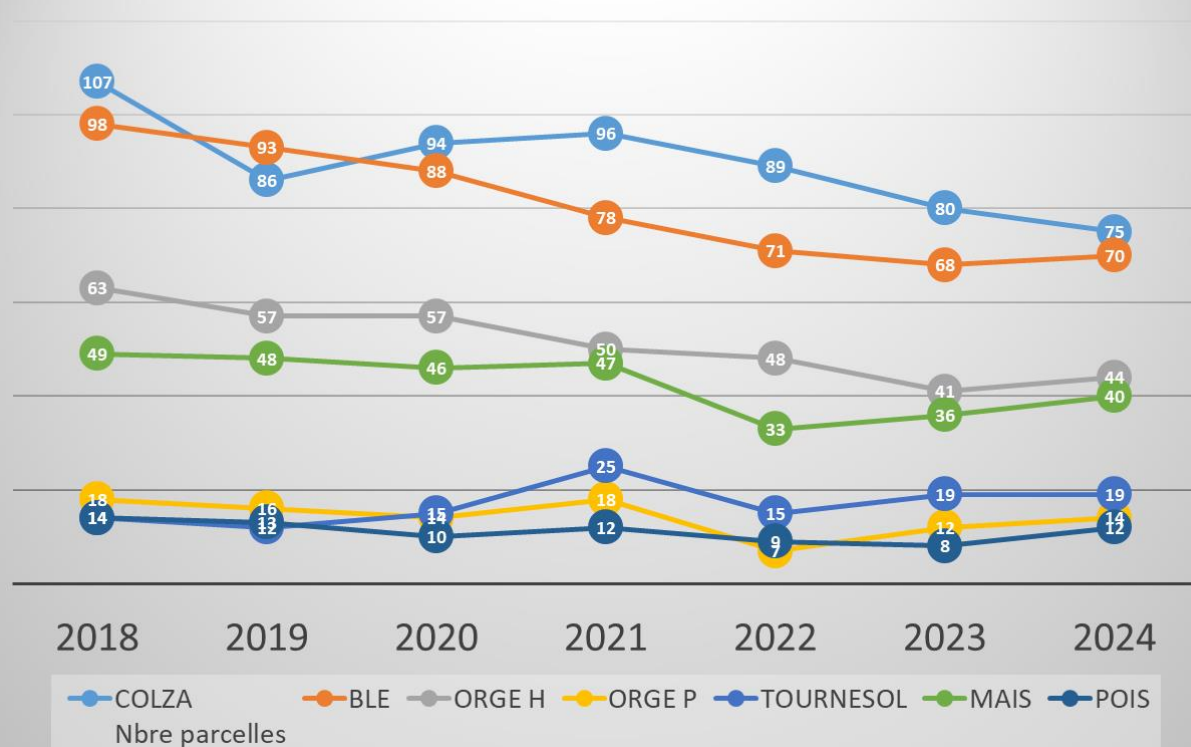


Nombre d'observations 2018-2024 BFC

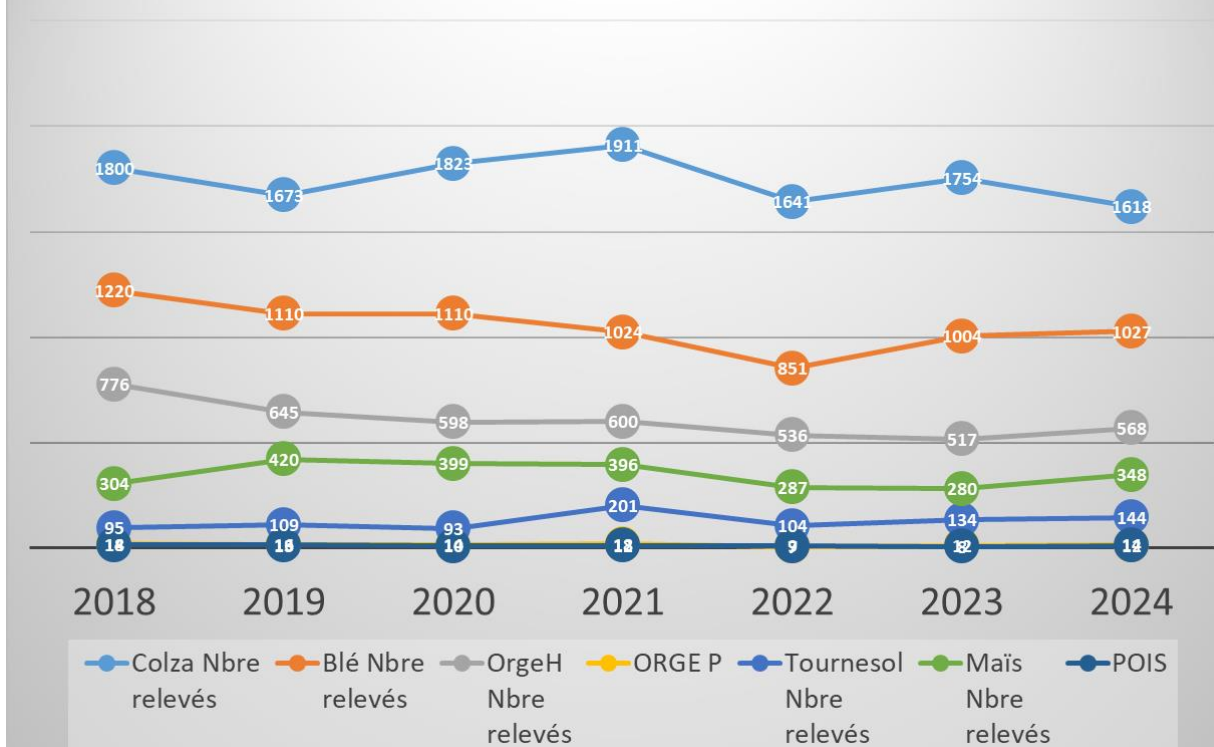


Détail des observations 2018-2024

Nombre de parcelles par cultures 2018 - 2024



Nombre d'observations par cultures 2018 - 2024





Bilan 2024

Matériel 2024

Piquets cuvettes

Charançons 2024

Dissections réalisées charançons Tige et BT par Dominique Brauge

d-brauge@fredon-bourgogne.com

Tour à succion 2024

abellina@fredonbfc.fr

Analyses viroses 2024 : 8 analyses

Bilan 2024

Vigicultures 2.0

VIGICULTURES

Connexion

Courriel
emeric.courbet@haute-saone.chambagri.fr

Mot de passe
●●●●●●●●

☐ Se souvenir de moi [J'ai oublié mon mot de passe](#)

CONNEXION

Outil réalisé avec le concours financier du Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural (CASDAR) géré par le Ministère en charge de l'Agriculture.

100% des parcelles saisies en
aout 2024

Webinaires de formations
organisés

Bilan 2024

Analyse qualitative du BSV - contrôle de second niveau

Colza = pas d'écarts sur 28 bulletins

Orge = pas d'écarts sur 20 bulletins

Blé = pas d'écarts sur 20 bulletins

Maïs = Absence d'Ecarts majeurs

Pois = Ecarts majeurs dans tous les bulletins sur 15 bulletins

- Facteurs de risque phytosanitaire non renseignés (date de semis, itinéraire cultural...)
- Proposition de méthodes de lutte alternative aux traitements non mentionnées
- Pas de paragraphe Pois dans le BSV bilan

Bilan 2024

Analyse qualitative du BSV - contrôle de second niveau

Tournesol = Ecart majeurs dans tous les bulletins sur 15 bulletins

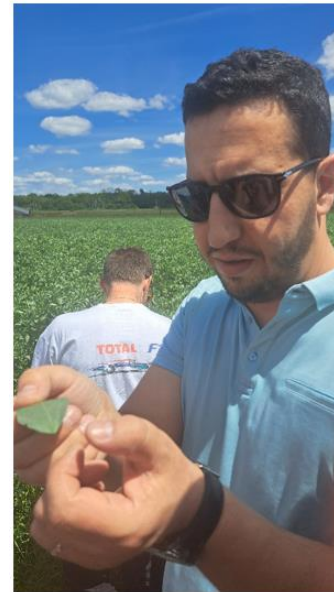
- Absence de Référence comparative aux années passées et/ou aux régions voisines, pour montrer les tendances d'évolution pluriannuelle, notamment liées aux facteurs climatiques.
- Absence de Prises en compte des données pédoclimatiques Proposition de méthodes de lutte alternative aux traitements non mentionnées
- Manque références aux Auxiliaires naturels (biodiversité fonctionnelle)

Pas de paragraphe Pois dans le BSV bilan

➤ Journée de l'observation »

Une journée de l'observation a été organisée le 13/06/2024 sur la thématique des auxiliaires des cultures.

L'intervenante est Johanna Villenave-Chasset, Docteur en entomologie et écologie du paysage.



Bilan technique BSV Vigne

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



Bilan 2024

- 27 Structures en 2024 / 74 observateurs

Chambres d'agriculture de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, Société Viticole du Jura, SICAVAC, Fredon Bourgogne-Franche-Comté, IFV, Bio Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, A.A.C.E ROSES, Ax'Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Vignerons des Terres Secrètes, Vitagri, Interval, Terre Comtoise, Cave Coopérative de Lugny, Cave des Hautes Côtes, La Chablisienne, Vignerons de Buxy, Vignerons des Terres Secrètes, Château Philippe le Hardi, Domaine Laroche.

Bilan 2024

- 298 parcelles de référence
- Dont 87 en AB (29%)
- 20 TNT
- 65 Sites de Piégeages Vers de Grappes
- **> 4300** Observations (en moyenne 243 / BSV en saison)

Bilan 2023

■ Edition 2024 :

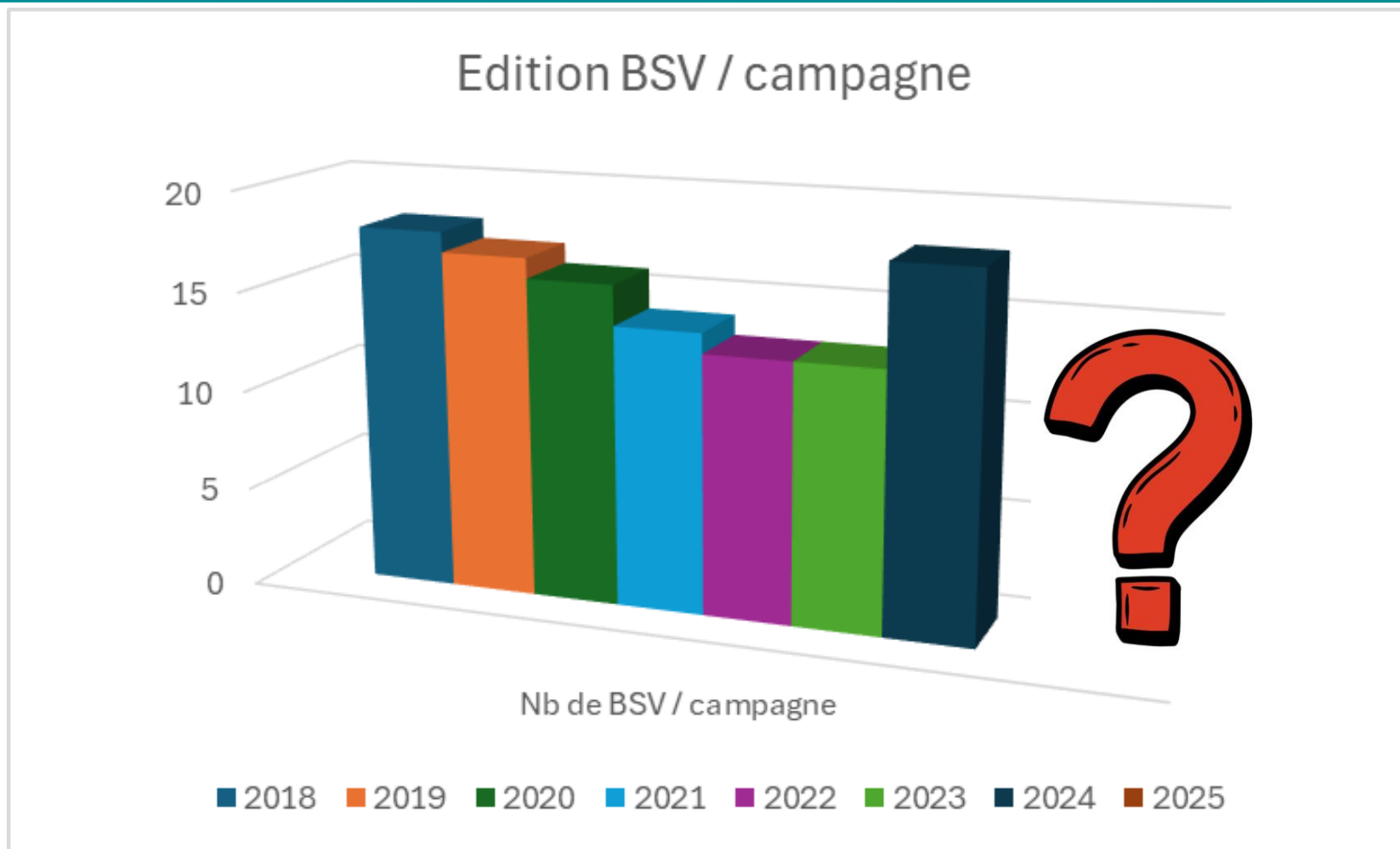
- Année précoce, édition précoce : 1er BSV le 09/04/2024 (stade maxi 4-5 FE)
- 17 BSV sur la base d'observations / OAD / retour terrains (du 09/04 au 30/07)
- 1 BSV Bilan (début 2025)

■ 18 BSV sur la campagne

Bilan 2024

- 16ème campagne BSV, mais loin d'être la plus simple !!!
- Changement d'équipe (animateur Régional et Départementaux)
- Meilleure adéquation au cycle et état sanitaire (remarque de l'audit à blanc)

➤ Bilan 2024



Bilan technique BSV Légumes

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



Chiffres clés

- **9 BSV** : du 02/05 au 27/08
- **1 BSV Bilan** le 06/11/2024
- **5 cultures**
 - Plein champ : pomme de terre et oignon
 - Sous-abri : tomate, aubergine et concombre
- **542 observations** réalisées
- **73 parcelles** (12 à 18 par culture)
- 6 structures observatrices, 11 observateurs



Liste de diffusion : inscrivez-vous en ligne !

Si vous ne recevez pas encore le BSV Légumes chaque semaine, vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion de votre choix sur :

<https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/publications/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-legumes/>

Vous pourrez ensuite vous désinscrire d'un simple clic, si vous le souhaitez !



Début de la floraison, attention à la réglementation Abeilles :

https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/Liste_Fichiers_Frontend/BSV/Grandes_cultures/Note_nationale_abeille_reglementation_version_consolidee_04-2023_vf.pdf



POMME DE TERRE

Stade phénologique

14 parcelles ont été observées cette semaine :

Département	Communes
Côte-d'Or	Chevigny-St-Sauveur, Noiron-sous-Gevrey, Orgeux, Saint-Julien, Trélun, Quésigny
Doubs	François,
Jura	St Lomain, Augisey
Nièvre	St-Parize-le-Chatel, Beffes, Surgy
Haute Saône	La Barre
Yonne	Guerchy

Bilan sanitaire 2024

▪ Pomme de terre

- Bilan sanitaire globalement bon
- Rendements : 10 à 65 t/ha – moyenne = 45 t/ha

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Mildiou	Forte	>
Alternaria	Faible	<
Doryphore	Moyenne à forte	<
Pucerons	Nulle à faible	=

- 13 lots de tubercules observés post-récolte
- **Taupins** en constante augmentation
- Observation **d'ambrosie**



Phytophthora infestans actif,
01/07/2024 (AL Galimard)



Ambrosia artemisiifolia, juillet 2024 (Galimard)

Bilan sanitaire 2024

Oignon

- Bilan sanitaire globalement correct mais hétérogène
- Rendements
 - Conventionnel : 45 (semés) à 65 t/ha (repiqués)
 - Moyenne à 50 t/ha

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Mildiou	Forte	>
Botrytis squamosa	Moyenne	>
Thrips	Faible à moyenne	<
Mouches	Nulle à faible	=



Peronospora destructor,
Pouigny (58), 11/07/2024
(JP Leroy)

Tomate

- Bilan sanitaire assez bon
- Saison de production courte

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Ravageurs	Aleurodes	Faible à moyenne
	Pucerons	Faible à moyenne
	Punaises	Faible
Maladies	Cladosporiose	Forte
	Mildiou	Forte
Observations diverses	Noctuelles	Faible

Observations de mouches mineuses émergentes : *Tuta absoluta* et *Lyriomiza bryoniae*



Mine de *Tuta absoluta* (58) à gauche (P Foulon) et de *Lyriomiza bryoniae* (21) à droite (AL Galimard)

Bilan sanitaire 2024

▪ Aubergine

- Saison satisfaisante
- Bilan sanitaire bon

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Acarien	Moyenne	<
Doryphore	Moyenne	=
Puceron	Moyenne	=
Punaies	Faible	<



Stades larvaires 2 et 3 en noir, et 5 en vert, de *Nezara viridula* (*Ephytia*)



Individu adulte de *Nezara viridula* (*Ephytia*)

▪ Concombre

- Bilan sanitaire mitigé, très impacté par l'oïdium et le mildiou

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Ravageurs	Acarien	Faible à moyenne
	Puceron	Faible à moyenne
	Thrips	Faible à moyenne
Maladie	Oïdium	Forte



Jaunissement puis dessèchement du feuillage suite à une attaque de mildiou, Labergement-lès-Auxonne (21) et Saint-Martin (58) (L. Thibault et JP Leroy)

Bilan technique BSV Cassis

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

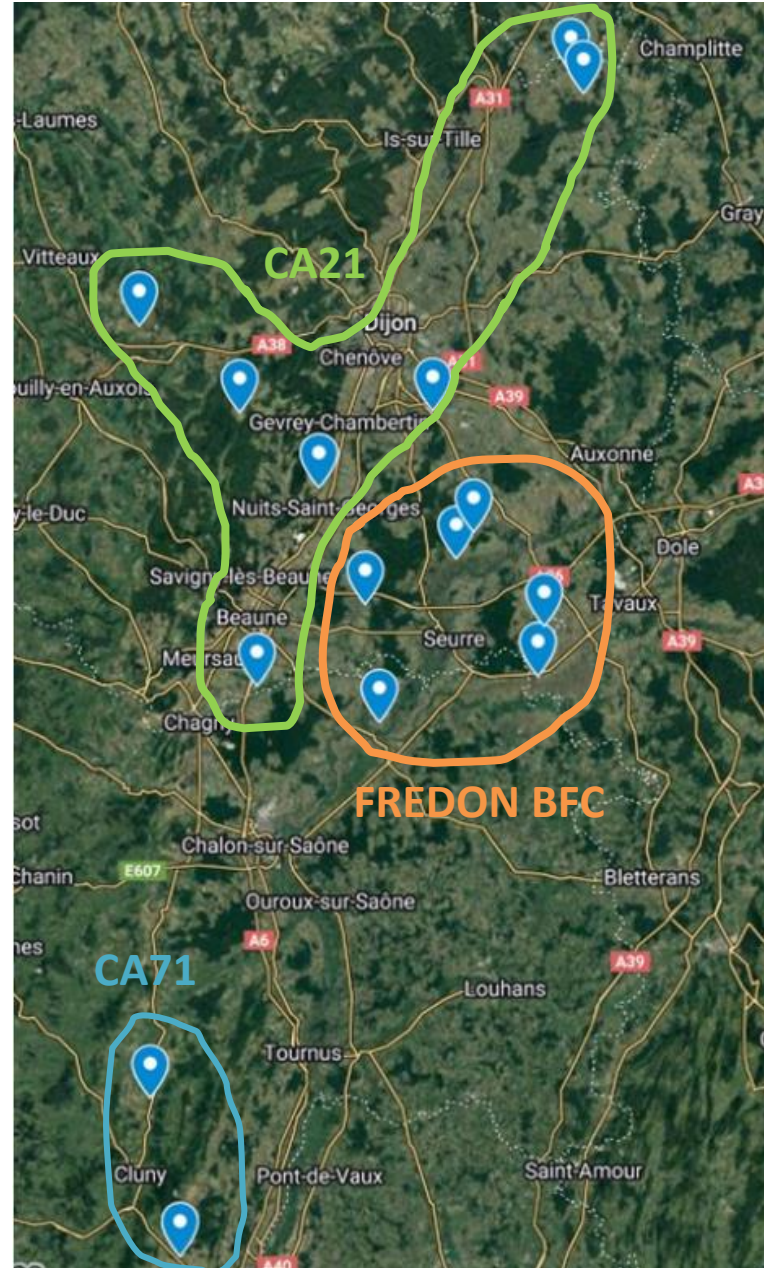
CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



Réseau Cassis 2024

- Annoire
- Bonnencontre
- Bragny-Sur-Saône
- Chaume
- Concoeur
- Gergeuil
- Magny-Lès-Aubigny
- Merceuil
- La Roche Vigneuse
- Sacquenay
- Saint-Mesmin
- Taizé
- Tichey
- Villy-Le-Moutier



→ CA21 : 13 parcelles



→ Fredon BFC : 9 parcelles



→ CA71 : 2 parcelles



Réseau Cassis 2024

- **4 variétés** traditionnelles suivies
- **24 parcelles** réparties sur **20 communes**
- **192 observations** réalisées au total pour 2024
- **9 BSV** (8 + 1 bilan)



Bilan sanitaire Cassis 2024

Bioagresseurs	Pression 2024
Anthracnose	Forte
Oïdium	Moyenne
Rouille	Faible
Chenilles	Forte
Pucerons verts, jaunes, cendrés	Faible à moyenne
Cécidomyies	Localement forte
Sésies	Moyenne
Cochenilles	Faible à moyenne

Autres évènements marquants de la campagne 2024 :

- 🌀 Gel en floraison (19 et 24 avril) → Pertes de rendement importantes
→ Mise en place d'une demande ISN



Bilan technique BSV Horticulture-Paysage

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



BSV horticulture-pépinière



18 BSV

17 BSV

+1bilan



34 OBSERVATEURS

32 exploitations

+ 2 lycées agricoles



122 PARCELLES

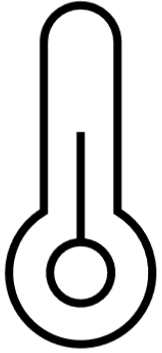
1 452 observations

Unique bulletin d'alerte de la
filière!

Plus de 50 couples
bioagresseur/culture suivis

BSV envoyé à plus de 500
personnes

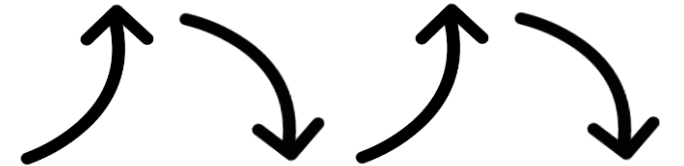
Hiver doux



Printemps
humide



Été en dents
de scie



mévente

Pression
biotique +

Ravageurs en ↗

Pucerons
et cohorte d'auxiliaires



Punaises phytophages



Chenilles phytophages



Maladies en ↗

Botrytis



Mildiou



Tâches foliaires



Rouille blanche :

Les collègues de l'Ouest nous font remonter des cas de rouille blanche sur chrysanthèmes multifleurs en extérieur.



+ d'infos sur la rouille blanche :

A noter : ce pathogène est **classé ORNQ** (organisme Réglementé Non de Quarantaine). Il est donc interdit de vendre une plante atteinte.

N°13 du 20/09/2024

BSV HORTICULTURE

Agrotis linifera Noctuelle terricole, vers gris. (Noctuides) 40 à 50 mm d'envergure		Gros papillon. Ailes supérieures marron foncé avec une bande plus claire aux extrémités. Tâches noires en forme de croissant au repos, ailes inférieures beige clair avec un liseré foncé.		Gros chenille. Grosse. Spines de fausses pattes abdominales. Corps blanc, tête orange avec une ligne longitudinale foncée sur le dos.
Agrotis repens Noctuelle terricole, vers gris. (Noctuides) 30 à 40 mm d'envergure		Gros papillon. Ailes supérieures beige clair. Tâches noires en forme de croissant. Au repos, ailes inférieures beige clair.		Gros chenille. Grosse. Spines de fausses pattes. Corps blanc, tête orange, brillant. Avec des taches jaunes.
Autographa gamma Noctuelle gamma (Noctuides) 50 à 60 mm d'envergure		Gros papillon. Ailes supérieures marron à gris. Marque en forme de lettre 'gamma' caractéristique. Ailes inférieures crème et plus foncées aux extrémités. Coléoptère.		Gros chenille. Légèrement velue. Spines de fausses pattes : 2 à 3 abdominales et 1 anale. Vert pomme avec 1 à 2 bandes longitudinales plus foncées. Ligaments latéraux courts.
Chrysodeixis chalcitra Noctuelle de l'artichaut (Mamestridae) 50 à 60 mm d'envergure		Gros papillon. Ailes supérieures marron aux reflets d'or. Chrysodeixis "brillant d'or". Deux stries blanches caractéristiques. Ailes inférieures marron. Coléoptère.		Chenille de taille moyenne. Quelques poils rigides. 3 paires de fausses pattes : 2 à 3 abdominales et 1 anale. Vert pomme avec 1 à 2 bandes longitudinales. Segments parfois finement ponctués.
Helicoverpa armigera (Bote) Noctuelle de la tomate (Noctuides) 30 à 40 mm d'envergure		Papillon de taille moyenne. Ailes supérieures vert-gris. Tâches noires. Ailes inférieures plus foncées vers les extrémités.		Gros chenille. Légèrement velue. 5 paires de fausses pattes : 4 abdominales et 1 anale. Couleurs variables : blanc, jaune, marron, rouge. 1 bande longitudinale. Tête et corps parfois ponctués de points.
Helicoverpa armigera (Bote) Noctuelle de la tomate (Noctuides) 30 à 40 mm d'envergure		Gros papillon. Ailes supérieures marron à orange. Ailes inférieures crème, plus foncées vers les extrémités.		Gros chenille. Légèrement velue. Spines de fausses pattes : 4 abdominales et 1 anale. Couleurs variables : blanc, jaune, marron, rouge. 1 bande longitudinale. Tête et corps parfois ponctués de points.
Diprionidella jussieu Papillon, Pyrale du cyclamen (Diprionidae) 30 à 35 mm d'envergure		Papillon de taille moyenne. Ailes supérieures marron clair à gris, avec une ligne blanche ondulée. Corps avec rayures. Couleur caractéristique vers la base de l'abdomen en vol.		Chenille de taille moyenne. Quelques poils rigides. Spines de fausses pattes. Blanc orangé et translucide. Particulièrement bouillottes vers le bout. Tête noire.
Cercosmyia promela Tortueuse de l'aillet (Tortricidae) 30 à 35 mm d'envergure		Petit papillon en forme de "U" au repos. Ailes marron à orange. Tâches foncées. Corps orange.		Petite chenille. Légèrement velue. Spines de fausses pattes : 4 abdominales et 1 anale. Jaune, vert à marron. Tête marron.

Les principales chenilles rencontrées sur chrysanthèmes
(extrait SO'PIC n°43-juillet 2024, ASTREDHOR Sud-Ouest-page5-6)

Ressources

Découvrez notre série de 4 mini-videos sur l'épidémiosurveillance, les ONR, la réglementation et bien plus...



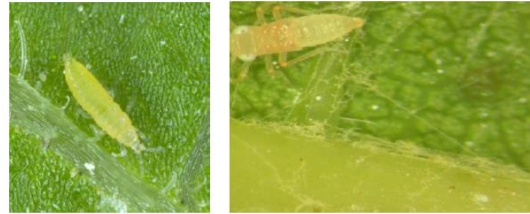
Episode 1 - l'épidémiosurveillance
Episode 2 - les organismes
Episode 3 - la réglementation
Episode 4 - zoom sur le scarabée japonais

Pour différencier des piqûres de cicadelles de celles de thrips :

- Munissez-vous d'une loupe de terrain
- Observer les plages décolorées sur la face supérieure des feuilles

- ⇒ Les tâches décolorées ont des bords flous + présence de déjections sombres = thrips
- ⇒ Les tâches décolorées sont plutôt rondes, sans déjections = cicadelles

+ La présence de larves et/ou d'adultes appuiera votre diagnostic !



Larve de thrips (à gauche) – larve de cicadelle (à droite)
(Source : paroles-de-jardiniers.fr et IFV-Occitanie)

N°7 du 05/06/2024

BSV HORTICULTURE

Chenilles phytophages

De nombreuses observations de ponte de papillons sont faites. Les chenilles devraient donc en émerger, et potentiellement faire des dégâts dans les cultures.



Une application de produit à base de BT (*Bacillus thuringiensis*) est recommandée pour lutter contre les chenilles de lépidoptères. Pour être efficace, le produit doit être ingéré par la chenille, il faut donc parfois renouveler le traitement.

VRAIE CHENILLE = LARVE DE LÉPIDOPTÈRE



Au moins 2 segments séparatoires

FAUSSE CHENILLE = LARVE D'HYMÉNOPTÈRE



1 seul segment séparatoire

N°3 du 12/04/2024

BSV HORTICULTURE

Buis :

Pyrale :

Les chenilles sont sorties d'hiver, et sont déjà très voraces !



Chenille active de pyrale avec dégâts (photo AE FC)

VU EN SERRE



Chenilles sur chou ornemental – pucerons sur œillet – cultures d'heuchères et de primevères (photos AE FC)

N°12 du 05/09/2024

BSV HORTICULTURE

Les différents stades biologiques de la syrphé :

Oeuf	Larve	Pupe	Adulte
✓ Pondus individuellement dans foyers ✓ 2 mm	✓ Asticot translucide ✓ Intestin visible (ligne) ✓ Dans les colonies ✓ 1-2 cm	✓ Immobile ✓ Forme de goutte d'eau sale	✓ Corps jaune et noir ✓ Vol stationnaire ✓ Glycopolynophage ✓ 1-2 cm

Zoom et focus

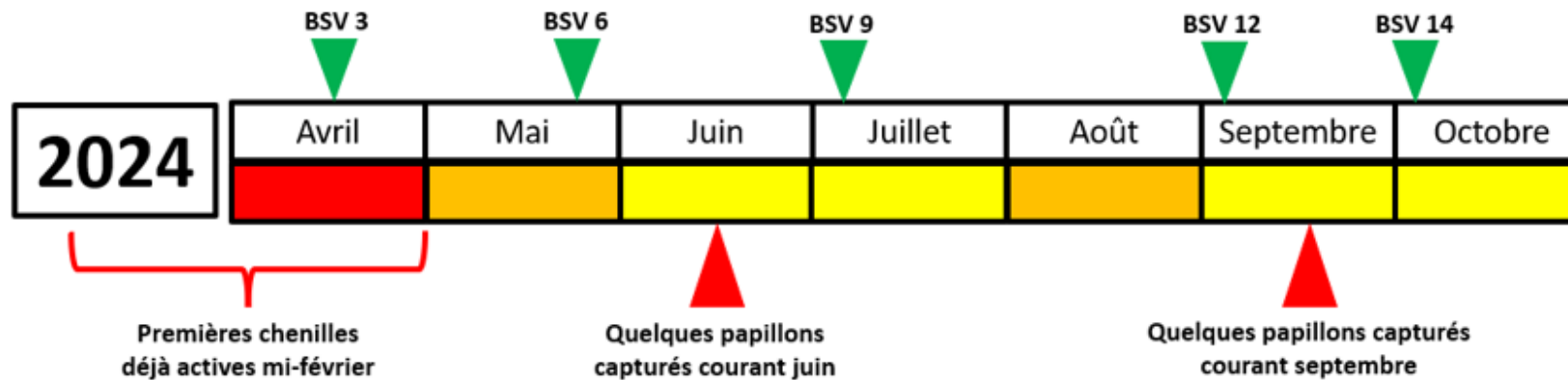
BSV Paysage : Bilan saison 2024

Chiffres clés de 2024

- **6 BSV Paysage** (5 BSV + 1 BSV Bilan)
- **1173 observations** au total dont 416 de présence
- **Plus de 200 observations** par BSV
- **50 couples « hôte/ravageur »** suivis auxquels s'ajoutent des observations plus ponctuelles d'autres organismes
- **10 essences végétales principales suivies en espaces verts** ➔ buis, marronniers, platanes, rosiers, pins, érables, lauriers palmes, tilleuls, chênes et frênes
- **22 sujets différents traités :**
 - 9 ravageurs communs des jardins (dont 6 suivis très régulièrement)
 - 5 pathogènes communs des jardins (dont 4 suivis très régulièrement)
 - 6 espèces exotiques envahissantes (2 insectes et 4 espèces végétales)
 - 4 articles événementiels
- **Points de vigilance sur les Organismes Nuisibles Réglementés (ONR) à la fin de chaque BSV « Paysage »**

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

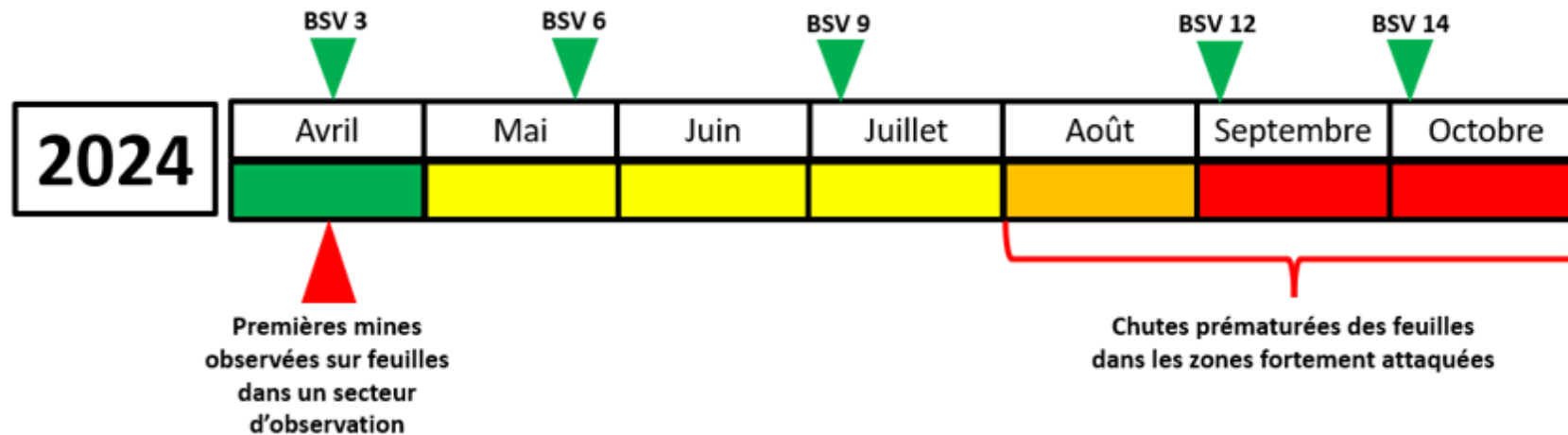
➤ 48 observations dont 38 de présence



- Dégâts de chenilles de la génération issue de l'hivernage très importants en début de saison
- Très peu de vols observés cette année ➔ printemps très pluvieux
- Regain d'activité des chenilles entre fin juillet et mi-août
- Qualification de la pression en 2024 : Moyenne
- Comparaison avec 2023 : En baisse

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

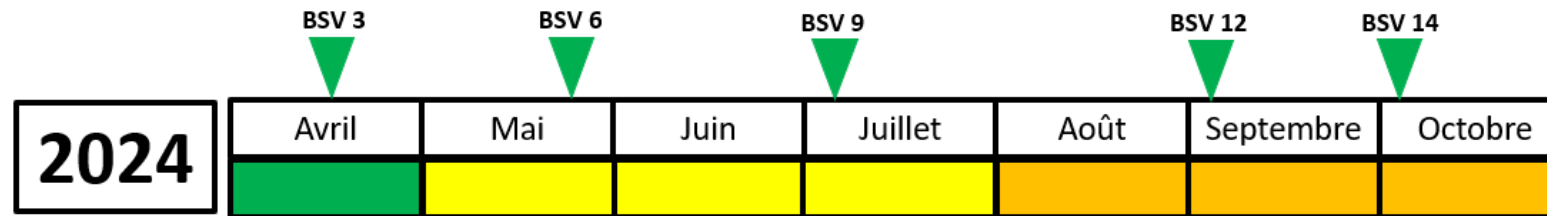
➤ 37 observations dont 27 de présence



- Attaques plus précoces qu'en 2023
- Premières attaques significatives en mai
- Profil d'infestation classique cette année
- Ravageur pas impacté de manière négative par la pluie
- Qualification de la pression en 2024 : Moyenne
- Comparaison avec 2023 : Stable

Black Rot du marronnier (*Guignardia aesculi*)

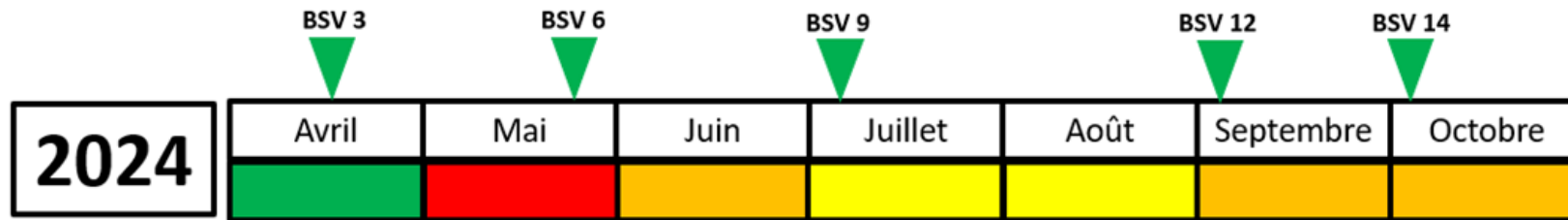
- 40 observations dont 13 de présence



- Observations largement plus précoces qu'en 2023
- Maladie favorisée par les conditions météorologiques humides du printemps et de l'automne
- Qualification de la pression en 2024 : Moyenne
- Comparaison avec 2023 : En hausse
- Année avec de nombreuses maladies fongiques sur divers végétaux

Anthracnose sur platane

- 35 observations dont 24 de présence



- Champignon très présent sur les platanes en mai
- Maladie fortement favorisée par la météo humide et fraîche
- L'humidité et la fraîcheur des nuits de l'automne ont fait repartir à la hausse l'incidence des différentes anthracnoses
- Qualification de la pression en 2024 : Forte
- Comparaison avec 2023 : En hausse

Bilan financier provisoire 2024

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



Contexte

- **Nouveau programme d'intervention** (règles financières) 2023 – 2025 présenté par l'OFB le 17 mars 2023 aux DRAAF et CRA
- Concerne tous les programmes financés par l'OFB dans le cadre de son Programme d'Intervention, dont les dispositifs Ecophyto :
 - Réseau de fermes DEPHY
 - Animation Ecophyto régionale et nationale
 - Dispositif BSV
 - Effets Non Intentionnels (ENI)

NOUVELLES RÈGLES FINANCIÈRES OFB

- **Plafonnement des dépenses de déplacement à 5%** des dépenses directes totales : plafond porté à 20% pour animation BSV et DEPHY par dérogation
- **Plafonnement des charges indirectes à 15%** des dépenses directes éligibles (bénéficiaire privé) ou dépenses directes totales (Chambres d'agriculture / Etablissements Publics Nationaux)
- **Fin des forfaits** (forfait gestion des conventions) : justification par du temps passé de chaque agent dans les charges directes

CALENDRIER DE MISE EN APPLICATION

Dès 2024 :

- **Aucun nouvel ajustement à prévoir pour l'année 2024** en dehors de 2 points :
 - Garantir un plafonnement des frais de personnel à 80 000€ / ETPT
 - **Identifier et plafonner les charges indirectes à 15%**

A partir de 2025 :

- **Règles OFB qui s'appliquent jusqu'au bénéficiaire final de l'aide :**
 - Subvention max par bénéficiaire = minimum entre 75% du coût total et 100% des dépenses éligibles
 - Pour le BSV, il est possible, **au sein d'une même convention de reversement**, de "financer" l'animation à 100% et les observations à 40% tant que la subvention globale respecte le taux de 75%.
 - En revanche, **il ne sera plus possible de financer une action à 100% si c'est la seule action constitutive de la convention.**
 - Chaque partenaire doit renseigner une fiche financière prévisionnelle.
 - Doivent être désormais **distinguées**
 - **Les dépenses directes** (salaires chargés, achats de matériels, frais de déplacement),
 - **Des dépenses indirectes** (charges de structure ou environnées), plafonnées à 15 % des charges directes.
 - Les frais déplacements sont plafonnés à 20 % des charges directes (à justifier).

Bilan financier provisoire 2024 (en cours de construction)

	Analyses	Animation	BDD	Données météo	Observation	Petit Matériel	Formation	Total général
Grandes Cultures	9 967 €	97 250 €	1 640 €		79 995 €	4 083 €	2 000 €	194 935 €
Viticulture	5 820 €	38 984 €	2 068 €	10 979 €	58 579 €	1 739 €		118 169 €
Maraichage	148 €	15 566 €			9 463 €			25 177 €
Cassis	3 900 €	9 800 €			4 947 €	63 €		18 710 €
Horticulture		17 951 €			4 741 €	294 €		22 986 €
Interfilières		28 847 €						28 847 €
Total général	19 835 €	208 398 €	3 708 €	10 979 €	157 724 €	6 179 €	2 000 €	408 824 €

Budget prévisionnel et organisation 2025

Réseau d'épidémiosurveillance de Bourgogne-Franche-Comté

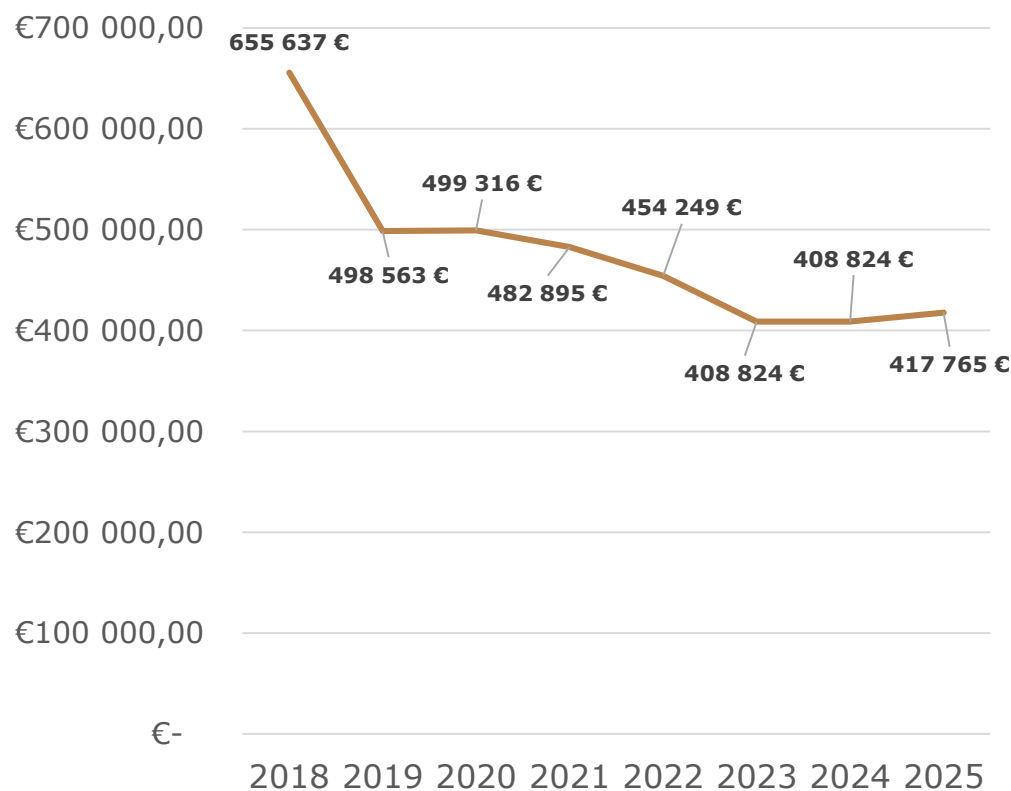
CROPSAV, mercredi 9 avril 2025

chambres-agriculture.fr



Enveloppe BSV 2025

Evolution de l'enveloppe régionale BSV
(2018-2025)



- Subvention nationale 2025 : **6,4 M €**
- Subvention régionale 2025 : **417 765 €**
 - Salaires, acquisitions de petits matériels et fournitures, Prestations, charges de Structure : **251 483 €**
 - Observations : **166 282 €**

➤ Nombre prévisionnel de BSV (estimations à partir des bilans précédents)

Filières	Nombre BSV	Nombre parcelles (2023-2024)	Nombre Observations (2023-2024)	Financement
Céréales	22	121	1 624	BSV
Oléoprotéagineux	34	107	1 962	BSV
Maïs	14	36	280	BSV
Vigne	16	295	3 276	BSV
Légumes	10	72	595	BSV
Cassis	10	28	224	BSV
Horticulture	18	125	1 540	BSV
Paysage	7			BOP 206
Prairies	5			BOP 206

Temps par activité et par filière en 2025

Activité	Grandes Cultures	Vigne	Cassis	Légumes	Horticulture
Animation filière	25 jours / an	15 jours / an	3 jours / an	7 jours / an	5 jours / an
Rédacteur en chef	1 jours / BSV	1,1 jours / BSV	1,1 jours / BSV	1,1 jours / BSV	1,2 jours / BSV
Rédacteur adjoint	0,4 jour / BSV	0,5 jours / BSV		0,75 / jour / BSV	0,6 jour / BSV
Cellule d'analyse de risque	0,3 jour / BSV	0,4 jour / BSV	0,4 jour / BSV	0,3 jour / BSV	
Correspondant départemental / régional	7,5 jours / an	12 jours / an	2 jours / an	1 jour / an	9 jours / an

Historique de l'Indemnisation des Observations

▪ Règles de calcul et barème (2018)

- **Nombre de jours** = Nombre d'observations x Temps d'observation / 8 heures
- **Coût maximum par jour éligible** = 400 €
- **Prise en charge** = environ 32 %

▪ Exemple pour les Grandes Cultures

- **1 observation GC :**
 - Calcul : $(1 \times 1,2 / 8) \times 400 \times 0,32$
 - **Indemnisation** : 19,2 €

Filière	Temps Observation (heure)	Subvention en € (32%)
Grandes cultures	1,2	19,2
Vigne	1	16
Légumes	1,2	19,2
Cassis	1,2	19,2
Horticulture	0,2	3,2

Proposition 2025

- **Montant par observation :**
 - Calculé pour chaque filière
 - Basé sur les règles d'indemnisation historique
 - Prend en compte les différences de barème du temps par observation pour chaque filière
 - Les montants pourraient évoluer selon l'enveloppe observations disponible au moment du bilan

Filière	Subvention en € (32%)
Grandes cultures	19,2
Vigne	16
Légumes	19,2
Cassis	19,2
Horticulture	3,2

Organisation BSV 2025

Grandes cultures

- Animateur filière : Emeric COURBET (CA70)

Céréales à paille

- Rédacteurs : Léa BOUNHOURE (Arvalis) Print – Emeric COURBET (CA70) aut
- Analyse de risque : Cédric ZAMBOTTO (CA58), Maxime RICHARD (CA21), Mickael MIMEAU (Dijon Céréales), Yann ROBÉLIN (Interval), Emeric COURBET (CA70)

Oléoprotéagineux

- Rédacteurs : Victoire LEFEVRE (Terres Inovia) Print – Elodie JOUDELAT (CA89) Aut
- Analyse de risque : Patrick CHOPARD (CA39), Elodie JOUDELAT (CA89), Victoire LEFEVRE (Terres Inovia), Claire DIEUDONNE (SEINE YONNE)

Maïs

- Rédacteurs : Antoine VILLARD (CA71) – Emeric COURBET (CA70)
- Analyse de risque : Alexandre LACHMANN (Bourgogne du sud), Cédric ZAMBOTTO (CA58), Ophélie BOULANGER (Arvalis), Yann ROBÉLIN (Interval), Antoine VILLARD (CA71), Emeric COURBET (CA70), Patrick CHOPARD (CA39)

Organisation BSV 2025

Vigne

- Animation : Florent BIDAUT (CA71),
- Rédaction et correspondants départementaux: Manon PINOT (CA89), Aglae GANDER (SVJ), Pénélope PERROUSSET (CA21), Marion SAMAIN (SICAVAC), Anne PINATEL (CA71) et Florent BIDAUT (CA71)
- Analyse de risque : Sylvie JACOB (FREDON BFC), FLORENT BIDAUT (CA71), François-Michel BERNARD (IFV) et Mathieu CHATELET (Bourgogne du Sud)

Légumes

- Animation : Anne-Laure Galimard (CA21) & Inès MAHÉ (CRA)
- Rédactrices : Anne-Laure Galimard (CA21), Judith NAGOPAÉ (CA58), Inès MAHÉ (CRA), Julie PINTO (CA71) et Noémie CADOUX (CA39).

Organisation BSV 2025

Cassis

- Animation : Rebecca PERRAUD (CA21)
- Rédaction et analyse de risque : Rebecca PERRAUD (CA21), Nicolas MARCHAL (Fredon BFC)

Horticulture-Paysage

- Animation : Johanna COURAUDON (Astredhor Est) / Loïc MOCELLIN (Fredon BFC)
- Rédaction et analyse de risque : Johanna COURAUDON (Astredhor Est) / Loïc MOCELLIN (Fredon BFC)

Prairies

- Animation, rédaction et analyse de risque : Julie MONTAZ (Fredon BFC)

Merci de votre attention

chambres-agriculture.fr

